

Tout va bien en ce jour d'élections en Europe et... en Ukraine. Les dividendes de la paix annoncés en 1990 sont là : affrontements violents en RCA ce week-end avec d'emploi d'artillerie et d'hélicoptères de combat (Cf. [La Voix du Nord](#)), fortes tensions au Mali avec la défaite des forces maliennes au nord malgré l'effort de formation de l'Union européenne, renforcement des forces françaises au Mali et dans le Sahel (Cf. Mon billet du 24 février 2013 [« Il paraît qu'on quitte le Mali en mars ? »](#)), attentat ce weekend à Djibouti blessant deux colonels de gendarmerie, djihadistes de plus en plus présents en France avec une relance de l'affaire Merah ou à l'étranger, organisation de la lutte contre Boko haram.

Or, depuis deux semaines, la communauté militaire exprime ses profondes inquiétudes sur l'avenir de la LPM et des capacités militaires. Le débat public a en effet été permanent et fort depuis les révélations de Xavier Bertrand sur les coupes à venir dans le budget de la défense (Cf. Le Point du 24 mai 2014 [« Budget militaire : 3 à 6 milliards d'économies supplémentaires sur 3 ans »](#)). Le ministre de la défense (Cf. [Le Figaro du 22 mai 2014](#)) a mis en garde le Premier ministre qui a vite répondu à ses inquiétudes. Une union sacrée surprenante mais reconfortante s'est enfin révélée (Cf. Le Monde du 26 mai 2014, [« L'union sacrée pour préserver le budget de la défense »](#) et [mon billet du 18 mai 2014](#)).

Cependant, sous la Ve république, le président de la république est constitutionnellement le chef des armées, non symboliquement mais réellement, à la différence des constitutions précédentes. Depuis les révélations de Xavier Bertrand (dont j'espère qu'il se souviendra de ses engagements pour la défense s'il revient au gouvernement), le chef des armées a reporté sa décision aux semaines qui viennent alors que le Premier ministre s'exprimait comme garant du bon fonctionnement des armées. Est-ce le retour à la IVème république sinon à la IIIème qui avait été la référence politique de l'après 2012 ?

Le commentaire de JD Merchet est éclairant à cet effet (Cf. L'Opinion du 24, [« Défense : la faute de François Hollande »](#)) et montre bien la différence entre l'approche politique et la perspective stratégique (Cf. [Mon billet du 18 mai 2014, « Du trouble des armées au trouble de la nation et autres réflexions »](#)).

Cependant la dernière institution qui restait à l'écart du tumulte a été conduite à affirmer une position sans ambiguïté ni publicité excessive, situation impensable jusqu'à présent. Nos chefs militaires ont fait connaître le sens de leur engagement en étant prêts à démissionner collectivement.

Je pourrai ajouter que le DGA qui gère 16 milliards d'euros (plus de 50% des 31 milliards d'euros du budget de la défense), sinon même le SGA qui gère la masse salariale soit entre 7 et 10 milliards, auraient pu emboîter le pas. On peut deviner ce qui reste important au sein du ministère de la défense...

De fait, hormis ce fameux cœur de métier tant prôné pendant des années, le budget laisse peu de réelles capacités aux chefs militaires avec leur affaiblissement depuis 2012. Cependant, comme l'a répété cette semaine à plusieurs reprises mon grand ancien et camarade le général Vincent Desportes, « c'est tout à leur honneur » d'avoir porté si haut un engagement collectif auquel peu croyaient.

Si cette extrémité exceptionnelle était atteinte, je rappellerai volontiers la réflexion qui s'est toujours exprimée dans les popotes. « Mais il y en a « plein » qui attendent de prendre leur place et qui feront le travail ! ». Peut-être. Mais qui peut croire que les successeurs auront la légitimité nécessaire et le soutien de la base pour remplir le mandat ?

Cette crise est pourtant apparemment résolue en faveur des armées mais personne n'est dupe de la volonté d'au moins d'une partie de la haute administration de diminuer les capacités militaires.

Je constaterai pour l'instant plusieurs victimes de cette nouvelle bataille destinée à préserver un des facteurs de puissance de la France.

- La première victime est le chef des armées avec ses nombreux engagements publics plutôt rassurants. Regagner la confiance de la communauté militaire ne sera pas aisée.
- La seconde victime est la confiance portée par les militaires au chef politique, tout aussi légitime qu'il soit par son élection par le peuple. Le respect de la parole est un principe fondamental pour un soldat. Ne pas tenir sa parole remet en cause la confiance nécessaire pour exécuter un ordre reçu au nom de la République.

Cette situation conduira à tous les niveaux de la hiérarchie à une approche prudente de l'ordre reçu en fonction des conditions de l'emploi des forces armées, de ses conséquences sur le terrain pour la sécurité de ses hommes ou pour soi. En bref, une armée attentiste et sans aucun doute neutre à l'extrême, avec une volonté d'agir au minimum. Est-ce cela que nous voulons ?

L'enjeu est en effet grave. Le contrat de confiance entre le politique et le militaire a été fortement entaillé. Personne ou presque ne croît aux déclarations rassurantes du Premier ministre. Le simple fait qu'un des ministères travaille à la destruction de la LPM rappelle que les cabinets et hauts fonctionnaires agissent généralement de concert. Il pose aussi la question du pouvoir du politique à se faire obéir de son administration ou d'avoir un discours de franchise.

- La troisième victime est la haute hiérarchie militaire. En effet, la défense de l'institution militaire ne pourra plus se concevoir dans le seul cadre hiérarchique si celle-ci n'est pas plus écoutée et respectée. Elle ne l'a pas été. Le général Desportes l'a bien exprimé à plusieurs reprises cette semaine. Sans retour du respect envers la haute hiérarchie militaire, opérationnelle ce qui signifie le commandement dans toutes ses dimensions, la défense catégorielle des personnels, en clair, le syndicalisme militaire, apparaîtra qui se limitera sans doute à la condition militaire, « et le reste, on verra ». Un autre détonateur après celui de Louvois pourrait y conduire.

En revanche, le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, a rempli sa mission de défendre avec force son ministère et les soldats dont il a la responsabilité. Les évolutions actuelles montrent cependant que ses liens privilégiés de longue date avec le président de la République ne suffisent pas pour obtenir le respect d'une parole donnée il y a à peine cinq mois. Et pendant ce temps les forces françaises font la guerre sans rien dire, dans des conditions difficiles, avec du matériel souvent obsolète, avec des déflations d'effectifs que l'on ne sait pas

résoudre.

Se reprendre et agir

L'armée de métier qui a fait confiance au chef des armées, de Jacques Chirac en passant par Nicolas Sarkozy à François Hollande a été déçue sinon trompée. Certes, la valeur de nos soldats a fait l'objet de nombreux hommages mais rappelons-nous ce grand homme d'état et grand stratège (il était capable d'être les deux), conspué de temps en temps, souvent par idéologie ou méconnaissance, qu'était Napoléon 1^{er} lors de la création de la Légion d'honneur en 1802. Alors seulement Bonaparte, il défendait sa création en conseil d'État : *« Je vous défie de me montrer une république, ancienne ou moderne, qui savait se faire sans distinctions. Vous les appelez les hochets, eh bien c'est avec des hochets que l'on mène les hommes. »*

Nous savons que les décorations sont en effet ces hochets menant les hommes et pas uniquement les militaires. Il suffit de regarder les listes annuelles des futurs décorés. Au-delà des décorations qui leur suffisent bien souvent, les militaires restent sensibles affectivement à la reconnaissance de la nation et aux honneurs qui leur sont accordés, notamment lors du 14 juillet que d'aucuns auraient bien voulu supprimer, tout en espérant que les promesses sur l'amélioration des capacités militaires seront tenues.

Pour ce « salaire » bien virtuel, ils ont accepté avec abnégation, année après année, gouvernement après gouvernement, leur affaiblissement et les réformes négatives qui n'améliorent rien malgré la communication adaptée du « plus efficace avec moins ». Le problème est qu'aujourd'hui la limite a été atteinte.

Je poserai d'ailleurs une question : est-ce que le bilan de ces restructurations accomplies plus ou moins depuis trente ans peut être qualifié de « succès » ? Une vraie question qui, comme proposition, mériterait un rapport d'information du parlement : l'armée française professionnelle est-elle plus efficace aujourd'hui qu'hier ?

Une autre question qu'il faut aborder est celle de la connaissance par la haute administration des questions de défense. Je comprends que la vision technocratique, sinon énarquique, puisse dominer les ministères. Les débats des semaines écoulées sinon des années précédentes ont cependant montré la grande incompréhension, les méconnaissances des uns et des autres sur la stratégie militaire, sur le rôle des armées (hormis le coût des matériels et le nombre d'hommes).

Je conçois que la question sur l'utilité d'une armée se pose en démocratie ainsi que son coût pour les finances publiques. Un fait autrement plus grave est celui de ne pas connaître son fonctionnement hormis à travers les images d'Epinal et ne pas comprendre la spécificité des armées d'autant que cette haute administration aura peu vu, sauf à l'IHEDN, un militaire (quand elle veut bien accepter la vue d'un uniforme, ce qui n'est pas toujours le cas), qu'elle aura sans doute encore moins passé quelques jours sous l'uniforme.

C'est donc l'échec de la communication et de la pédagogie sur les questions de défense avec l'affaiblissement de l'esprit de défense, d'une part auprès de nos concitoyens, d'autre part auprès des « élites » qui nous gouvernent.

Les enjeux de la défense doivent être expliqués à l'école, les grandes écoles et dans les universités afin de susciter le débat et la formation du citoyen. Cela est fait dans certains établissements. Je constate pour ma part la méconnaissance de mes étudiants lors de mes cours. Il est vrai que tout ne peut être enseigné dans le temps imparti. Se défendre, comprendre l'intérêt d'une défense et du prix que cela coûte, restent cependant une mission de l'Etat afin de maintenir cet esprit de défense.

Je pourrai évoquer les textes officiels au moins pour le collège et le lycée (Cf. ministère de la défense, [enseignement de défense dans les programmes](#)). Un état de l'enseignement de défense et donc de l'application des textes mériterait néanmoins d'être réalisé car le résultat paraît peu concluant. N'est-il pas temps aussi d'imposer un module de formation à la défense de 9 à 12 heures dès lors que l'on est dans une grande école ?

De fait, l'enseignement de défense n'est pas satisfaisant et en cours de parcours professionnel, il serait bon que le débat citoyen soit permanent car tous, nous évoluons au cours de notre vie. C'est là en effet que le bât blesse. C'est auprès de ceux qui seront amenés à administrer sinon à diriger la France que l'effort doit être fait. La dimension technocratique et traditionnelle de la France ne peut s'affranchir d'un enseignement de la stratégie, de la connaissance des armées et donc de la France puissance de demain, de la défense de ses intérêts, y compris par le recours à la force militaire.

Les outils existent. La ressource humaine aussi. Ainsi faire partir entre 850 et 1000 officiers par an comme cela est prévu pendant cinq ans peut offrir la possibilité d'enseigner la défense dans tous les établissements de formation de ces élites. Nous pourrions aussi faire appel à ceux qui viennent de quitter le service mais statutairement réservistes opérationnels pendant cinq ans. Si on recrute des enseignants, pourquoi ne pas transférer ces ressources humaines comme enseignants de défense, sous une forme à définir, au moins pour transmettre avec compétence la connaissance sur les armées et la défense nationale.

Enfin, dans le cadre de la formation continue des entreprises ou au sein des administrations, pourquoi ne pas inciter les décideurs civils, du public ou du privé, à suivre des modules de sensibilisation à la défense, rendus obligatoires à un certain seuil de responsabilité au moins pour les administrations ? Ces modules pourraient être externalisés tout en ayant le soutien de l'institution militaire sous la forme d'intervenants.

Pour conclure

Il est temps que l'Etat se réapproprie sérieusement et d'une manière centralisée, sur tout le territoire national, la sensibilisation aux questions de défense au plus profond de la société française. Cette action pédagogique peut devenir un des fondements d'un esprit de défense rénové. Surtout, il faut sortir du schéma de l'appel aux bonnes volontés des uns et des autres, militaires ou civils qui se dévouent sans compter pour informer et pour développer le débat sur les questions militaires et de défense nationale.

Pour sortir de cet artisanat actuel qui symbolise cette action, nous avons besoin d'une politique nationale qui n'épargne aucun département même en situation de désert militaire, qui fédère les énergies, qui organise et soutienne l'esprit de défense, qui, enfin, évalue les résultats

obtenus.

L'enjeu est l'unité de la Nation que seule une armée crédible, représentative de la Nation et forte peut donner aujourd'hui par le respect des principes et des valeurs d'engagement qu'elle représente auprès d'une grande partie de la population. En outre, une insécurité croissante et sans réponse crédible peut-elle être profitable à l'économie ? Pas sûr.